

2To
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 Chemin de la Humère
64100 BAYONNE
890 558 794 – RCS Bayonne

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2023

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL
LE GERANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, sweeping loops and a central circular mark, likely representing the initials of the manager.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2TO

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/01/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		Services *			217		218	114 000	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	5 520	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	119 520	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	5 374	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244	2 751
	Rémunérations du personnel *						250	58 767	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	30 670	
	Dotations aux amortissements *						254	9 200	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	106 762	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	12 759	
Produits financiers (III)		280					294	1 300	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	309	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	3 053	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	8 096	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	8 096	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	7 220		
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	4 724		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	309	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	20 350	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	20 350	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2To
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 Chemin de la Humère
64100 BAYONNE
890 558 794 – RCS Bayonne

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2023

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL
LE GERANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, sweeping loops and a central circular mark, likely representing the initials of the manager.

Désignation de l'entreprise 2TO										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 21 CHEMIN DE LA HUMERE 64100 BAYONNE															
SIRET		89055879400016													
Durée de l'exercice en nombre de mois *				12		Durée de l'exercice précédent *				12					
										Exercice N clos le					
										30/09/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012									
		Autres *		014		016									
	Immobilisations corporelles *		028		46 000		030		14 899		31 101				
	Immobilisations financières * (1)		040		124 572		042				124 572				
	Total I (5)		044		170 572		048		14 899		155 673				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070							
		Autres * (3)		072		76 801		074				76 801			
	Valeurs mobilières de placement		080				082								
	Disponibilités		084		6 215		086				6 215				
	Charges constatées d'avance *		092				094								
	Total II		096		83 016		098				83 016				
	Total général (I + II)		110		253 588		112		14 899		238 689				
PASSIF												Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				5 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				500						
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131				) 132		63 761				
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136				8 096						
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142				77 357						
Provisions pour risques et charges				Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				99 765						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				3 353						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		50 024		) 172		58 215				
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176				161 332							
Total général (I + II + III)				180				238 689							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195		75 666				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		75 500		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

2To
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 Chemin de la Humère
64100 BAYONNE
890 558 794 – RCS Bayonne

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 31/03/2024

Le 31/03/2024, au siège social,
Tony ECHEVERRIA,
Associé unique de la Société 2To,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, Tony ECHEVERRIA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2023 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30/09/2023, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 8 096,44 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 096,44 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8 096,44 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation aux autres réserves, soit 8 096,44 euros**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2TO

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	46 000	462		464		466	46 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	124 572	482		484		486	124 572	
TOTAL		490	170 572	492		494		496	170 572	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	5 699	552	9 200	554		556	14 899
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	5 699	572	9 200	574		576	14 899

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
①	②	③	④	⑤					
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2TO										Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607					
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616					
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636					
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646					
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656					
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666					
TOTAL			680		682		684		686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises										
Fonds commercial	681		683											
Autres immobilisations incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780										
II DÉFICITS REPORTABLES														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982											
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis											
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter											
Déficits imputés			983											
Déficits reportables			984											
Déficits de l'exercice			960											
Total des déficits restant à reporter			970											
III DIVERS														
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380						
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326								
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374	22 800					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	393					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 238 689,13 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 096,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 170 572

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	46 000			46 000
Immobilisations financières	124 572			124 572
TOTAL	170 572			170 572

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 14 899

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 699	9 200		14 899
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 699	9 200		14 899

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	46 000	14 899	31 101	5 ans
TOTAL	46 000	14 899	31 101	

3.2 - Etat des créances = 76 801

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	76 801	76 801	
TOTAL	76 801	76 801	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10.00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10.00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 161 332

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	99 765	24 099	75 666	
Dettes financières diverses	50 024	50 024		
Fournisseurs	3 353	3 353		
Dettes fiscales & sociales	8 191	8 191		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	161 332	85 666	75 666	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 9 686

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	27
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 353
Dettes fiscales & sociales	6 306
Autres dettes	
TOTAL	9 686

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 114 000

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	114 000	10 %
TOTAL	114 000	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 9 686

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	27
Int courus/emprunts (168840)	27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 353
Fournis.fnp(408100)	3 353
Dettes fiscales et sociales :	6 306
Organismes sociaux charges a payer(438600)	3 762
Etat charges a payer(448600)	2 544
TOTAL	9 686